

Mark Brender

Associé, Fiscalité

Montréal

(514) 904-5777

mbrender@osler.com

Admission au Barreau: Québec, 1990

Domaines d’expertise

- Fiscalité – Fusions et acquisitions, réorganisations et restructurations
- Litiges fiscaux
- Litige fiscal
- Capital-investissement
- Technologie
- Produits pharmaceutiques et sciences de la vie
- Conseils fiscaux pour la clientèle privée
- Services consultatifs en matière d’impôt
- Prix de transfert
- Clientèle privée
- Fiscalité

Mark est associé en fiscalité et chef du groupe Fiscalité d’Osler au bureau de Montréal, où il dirige également le groupe Clientèle privée.

À titre de conseiller de confiance sur des questions fiscales particulièrement complexes et techniques, il est reconnu à l’échelle nationale et internationale pour son expertise en matière de restructuration d’entreprises, de planification fiscale des fusions et acquisitions, de différends fiscaux présentant des enjeux importants et de questions complexes touchant la clientèle privée.

Mark figure dans le premier groupe des principaux classements juridiques et fiscaux, notamment *Chambers*, dans les domaines du droit des sociétés et de la clientèle privée. Il est également membre du American College of Trust and Estate Counsel (ACTEC) et académicien de l’International Academy of Estate and Trust Law (IAETL).

Leader éminent au sein de la communauté fiscale, Mark a occupé en 2019 le poste de président du conseil des gouverneurs de la Fondation canadienne de fiscalité, la plus importante organisation du pays pour les professionnels de la fiscalité. Il est corédacteur de la section sur la planification fiscale des sociétés de la *Revue fiscale canadienne* et rédacteur en chef du *Corporate Groups & Structures Journal* publié par Thomson Reuters.

Mark est un membre actif du Comité mixte sur la fiscalité de l’Association du Barreau canadien et de CPA Canada, où il contribue à l’élaboration de la politique fiscale nationale. Il s’est vu décerner le Prix d’excellence en rédaction Douglas J. Sherbaniuk pour son analyse du paragraphe 55(2) de la *Loi de l’impôt sur le revenu* (LIR), une règle anti-évitement fondamentale qui est au cœur des réorganisations et des scissions de sociétés ouvertes et fermées, ainsi que d’autres restructurations complexes d’entreprises.

Prix et reconnaissances

- **Chambers Canada: Canada’s Leading Lawyers for Business** : reconnu en fiscalité
- **Chambers Global: The World’s Leading Business Lawyers** : reconnu en fiscalité
- **Chambers High Net Worth – Canada**: Reconnaissance en droit du patrimoine privé (1^{er} groupe)
 - « Mark est un avocat fiscaliste très compétent. Il est brillant, extrêmement vif d’esprit et très attentionné. »
 - « Les connaissances, les compétences et l’expérience de Mark sont exceptionnelles. Mark possède une riche expertise dans de nombreux domaines touchant les clients fortunés. »
 - « Mark est l’un des experts les plus compétents dans ce domaine. L’étendue de ses connaissances est remarquable. »
- **The Canadian Legal Lexpert Directory** : reconnu en fiscalité des affaires et en planification fiscale successorale et personnelle; reconnu pour son travail en matière d’impôt des sociétés
- **Lexpert’s Leading 500 Cross-Border Lawyers: A Guide to Doing Business in Canada** : reconnu en fiscalité des affaires
- **Best Lawyers in Canada** : reconnu en fiducies et successions et en droit fiscal
- **Legal 500** : reconnu en tant qu’avocat recommandé en fiscalité
- **International Tax Review** : reconnaissance dans le domaine de la fiscalité générale des sociétés
- **Who’s Who Legal** : reconnu en fiscalité des affaires – conseil et controverse, reconnu dans la catégorie Client particulier (international), en fiscalité – conseil, en litige fiscal, dans la catégorie Clientèle privée (Canada) et en fiscalité des affaires
- **Who’s Who Legal Thought Leaders: Global Elite** : Reconnu en clientèle privée et en fiscalité des affaires
- **Best Lawyers Awards Canada** : Reconnu en droit fiscal, en fiducies et successions et en droit des fonds privés

Qualifications

Formation

- Université McGill, LL.B./B.C.L.
- Université McGill, B.A.

.....

Langues

- Français
- Anglais

.....

Associations professionnelles

- Académie Internationale du Droit des Successions, des Trusts, et des Fiducies (Académicien)
- Fondation canadienne de fiscalité (membre du comité exécutif)
- Association fiscale internationale (membre du conseil)
- Association de planification fiscale et financière (APFF)
- Association du Barreau canadien
- Association du Barreau du Québec